



CC Sud Côte Chalonnaise (Siren : 247104094)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Buxy
Arrondissement	Chalon-sur-Saône
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	06/09/2000
Date d'effet	06/09/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Antonio PASCUAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Impasse des Marbres
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71390 BUXY
Téléphone	03 85 92 18 18
Fax	03 85 92 18 19
Courriel	secretariat@ccscc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 829
-----------------------------	--------

Densité moyenne 37,36

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Bissey-sous-Cruchaud (217100346)	340
71	Bissy-sur-Fley (217100379)	89
71	Burnand (217100676)	124
71	Buxy (217100700)	2 215
71	Cersot (217100726)	149
71	Châtel-Moron (217101153)	90
71	Chenôves (217101245)	211
71	Collonge-en-Charollais (217101393)	154
71	Culles-les-Roches (217101591)	208
71	Fley (217102011)	199
71	Genouilly (217102144)	431
71	Germagny (217102169)	200
71	Granges (217102250)	579
71	Jully-lès-Buxy (217102474)	376
71	Le Puley (217103639)	86
71	Marcilly-lès-Buxy (217102771)	687
71	Messey-sur-Grosne (217102961)	760
71	Montagny-lès-Buxy (217103027)	212
71	Moroges (217103241)	607
71	Rosey (217103746)	161
71	Saint-Boil (217103928)	500
71	Sainte-Hélène (217104264)	529
71	Saint-Gengoux-le-National (217104173)	1 053
71	Saint-Germain-lès-Buxy (217104223)	278
71	Saint-Martin-d'Auxy (217104496)	149
71	Saint-Martin-du-Tartre (217104553)	154
71	Saint-Maurice-des-Champs (217104611)	65
71	Saint-Privé (217104710)	101
71	Saint-Vallerin (217104850)	268
71	Santilly (217104983)	144
71	Sassangy (217105014)	146
71	Saules (217105030)	129
71	Savianges (217105055)	78
71	Sercy (217105154)	106
71	Vaux-en-Pré (217105634)	77
71	Villeneuve-en-Montagne (217105790)	174

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif

Compétences supplémentaires : * Assainissement : > Création et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences obligatoires : * Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Compétences optionnelles : * Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. Compétences supplémentaires : Mission 12 de l'article L 211-7 du Code de l'environnement: "L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique".

Sanitaires et social

- Action sociale

Compétences optionnelles : * Action sociale d'intérêt communautaire

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Compétences optionnelles : * Action sociale d'intérêt communautaire

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ~~politique locale d'actions créées et soutenues aux activités commerciales~~ prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT ? Création, Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ? Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ? Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

compétence supplémentaire : construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs listés ci-après : -

Bissey-sous-Cruchaud : Type 3000 AB Classic ; - Bissy-sur-Fley : Fronton de jeux multi-sport ; - Buxy : Type 5000 AB Brasília avec piste 3 couloirs ; - Buxy : Gymnase situé Chemin de la Varandaine ; - Buxy : Gymnase situé aux Raveaux ; - Cersot : Twin ball AB sans passerelle ; - Chenôves : Fronton 3000 AB Classic ; - Collonge-en-Charollais : Fronton de la marque Kompan ; - Culles-lès-Roches : Fronton de jeux multi-sport ; - Fley : Fronton 3000 AB classic ; - Genouilly : type 3000 AB Classic ; - Germagny : type 3000 AB Classic ; - Granges : type 3000 AB Classic ; - Jully-lès-Buxy : type 3000 AB Classic ; - Marcilly-lès-Buxy : type 5000 AB Classic avec piste 2 couloirs ; - Messey-sur-Grosne : type 5000 AB Classic avec piste 2 couloirs ; - Montagny-lès-Buxy : Fronton 3000 AB Classic ; - Moroges : type 5000 AB classic avec 1 kit arrière et une piste 2 couloirs ; - Rosey : Basket Goal hand Classic ; - Saint-Boil : type 5000 AB Classic avec piste 2 couloirs ; - Saint-Gengoux-le-National : Transalp référence 1522 ; - Sainte-Hélène : type 3000 AB Classic ; - Saint-Martin-d'Auxy : Fronton 3000 AB classic ; - Saint-Maurice-des-Champs : Fronton de jeux multi-sport ; - Saint-Vallerin : type 3000 AB Classic ; - Santilly : Basket Goal Hand Classic ; - Sassangy : type 3000 AB Classic ; - Saules : Basket Goal Hand Classic ; - Sercy : twin ball AB sans passerelle ; - Vaux-en-Pré : fronton de la marque Kompan (référence FR 12103317 GR) ; - Villeneuve-en-Montagne Basket Goal hand Classic.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences supplémentaires : Actions de développement des activités culturelles et sportives, à l'échelle du territoire de l'intercommunalité en soutenant les associations et les manifestations ci-après et les manifestations concernant a minima 2 communes membres: SI FA SI LA Renaissance du Château Pontus de Tyard Autour de Buxy en Fête La Tuilerie Les Beaux Bois Compagnie du Bonheur Vert Office de Tourisme de Buxy Office de tourisme de Saint-Gengoux-le-National OISSCC Bateau Ivre Montgolfiades Compagnie RASPOSO Les tréteaux de Maître Pierre Théâtre à Cran La haie Vive Les Films du Tilleul Compagnie Chaos Carré Maison du Terroir- programmation culturelle

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Compétences obligatoires : * Aménagement de l'espace : > Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire. > Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schéma de secteur. > Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*

- Schéma de secteur

*Compétences obligatoires : * Aménagement de l'espace : > Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire. > Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schéma de secteur. > Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*

- Plans locaux d'urbanisme

*Compétences obligatoires : * Aménagement de l'espace : > Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire. > Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schéma de secteur. > Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Compétences optionnelles : - Création, aménagement et entretien de la voirie.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Compétences obligatoires : * Développement économique : ? Création, Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ? Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme*

Logement et habitat

- Politique du logement non social

*Compétences optionnelles : * Politique du logement et du cadre de vie*

- Politique du logement social

*Compétences optionnelles : * Politique du logement et du cadre de vie*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Autres

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

Habilitations statutaires : Contribution au budget du SDIS

- NTIC (Internet, câble...)

*Compétences supplémentaires : * Aménagement numérique > Etablissement, sur le territoire de l'EPCI, d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens des 3° et 15° de l'article 32 du Code des postes et communications électroniques, L'acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat d'infrastructures et de réseaux existants. La mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants, L'exploitation des réseaux de communications électroniques, Sous réserve du constat d'une insuffisance d'initiatives privées propres à satisfaire les besoins des utilisateurs finals et en avoir informé l'autorité de régulation des communications électroniques, la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finals.*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Compétences obligatoires : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

Compétences optionnelles : * Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

Compétences supplémentaires : > Création, entretien et gestion d'aires de camping-cars > Création, gestion et entretien des circuits thématiques : - Balades vertes, - Circuit d'interprétation thématique du Montagny. .

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	EPAGE du bassin versant de la Grosne (200095990)	SM fermé	50 816
71	SM d'études et de traitement des déchets (257103341)	SM fermé	454 964
71	SM d'aménagement du bassin versant de la Dheune (200089944)	SM fermé	105 296
71	SM du Chalonnais (200033553)	SM fermé	153 214

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)